

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA LOIRE

Réception par le préfet : 28/06/2016

Publication : 28/06/2016

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

REUNION DU 9 JUIN 2016

DECISION

Numéro 16 - 05 - 049

Décision 9 : La convention de fin de mise à disposition du centre d'incendie et de secours de Saint Héand et le transfert de l'actif.

Le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 11 mai 2016 s'est réuni le 9 juin 2016 à partir de 16 heures au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le quorum de l'assemblée était atteint (5 membres présents sur un total de 5 administrateurs).

Étaient présents : Marianne Darfeuille (Vice-présidente) ; Georges Dru (Vice-président) ; Claude Giraud (Vice-président) ; Claude Liogier (membre du bureau) ; Bernard Philibert (Président).

Exposé du rapport effectué par le Président :

Les sapeurs-pompiers ont occupé des bâtiments communaux situés dans le Bourg – 42 570 Saint Héand jusqu'en novembre 2015, date du déménagement dans le nouveau centre d'incendie et de secours nouvellement construit.

Les bâtiments hébergeant jusqu'alors la caserne appartenaient à la commune de Saint Héand et avaient été mis à disposition du Service départemental d'incendie et de secours dans le cadre d'une convention signée en mars 2001.

Il convient dorénavant de sortir de l'actif du SDIS les opérations d'aménagement réalisées de 2001 à 2015, telles que mentionnées dans l'annexe 2 du projet de convention ci-joint. Toutes ces immobilisations seront ensuite intégrées dans l'actif de la commune.

**Vu le rapport présenté par le Président,
le Bureau prend la décision suivante :**

Article unique : Le Bureau du Conseil d'administration approuve la convention relative à la fin de la mise à disposition de la caserne de Saint Héand et au transfert de l'actif et à autorise le Président à signer le document ci-joint.

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du Conseil d'administration
du Service départemental d'incendie
et de secours de la Loire



Bernard PHILIBERT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20160609-16-05-049-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2016

Publication : 28/06/2016